

**COLLEGE Michel
CHASLES
B.P.60061
28232 EPERNON Cedex**

N° de séance : 5

**Date : 19 mars 2019
Heure de début : 18h00
Heure de fin : 20h20**

Présidence : Monsieur BELAYACHI

Secrétariat : Monsieur YOUMBI

Nombre de membres présents : 1 8

Quorum : 13

**Procès-verbal
De la séance du conseil
d'administration
Du 19 mars 2019**

CHAPITRE I : Conseil d'Administration	Réservé à l'administration destinataire
<p>Etaient présents :</p> <ul style="list-style-type: none">- Monsieur BELAYACHI, Principal, ouvre la séance à 18h00 - Quorum atteint :- 15 personnes présentes <p>M. BELAYACHI, M YOUMBI, Mme MAURICE, Mme CECCHI, Mme LEFEVRE, Mme FONTENEAU, Mme LENFANT, M ONFROY, Mme JOUAN, M SOULAC, Mme SACQUET, Mme BOYER, Mme POURADIER, M BONNET, M COUSSEINS, M LEROY, Mlle SACQUET MELISSA, Mlle AUGER.</p> <p>Mme Bignon : agent comptable.</p> <p>Approbation de l'ordre du jour</p> <p><u>I Conseil d'administration :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Approbation de l'ordre du jour- approbation du PV du conseil d'administration du 22 janvier 2018 <p><u>II Gestion financière</u></p> <ul style="list-style-type: none">- compte financier- sorties et voyages- contrats et conventions <p><u>III Bilan</u></p> <ul style="list-style-type: none">- règlement intérieur- présentation d'un projet en partenariat avec l'AbriAdo et la BPDJ <p><u>IV Questions diverses</u></p> <p>Approbation de l'ordre du jour avec ajout : présentation d'un projet en partenariat avec l'AbriAdo et la BPDJ dans le chapitre Bilan et vote pour une admission en non-valeur dans le chapitre Gestion Financière</p> <p>La séance débute avec 15 membres présents.</p> <p><i>18h05 Arrivée d'un nouveau membre et passage à 16. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Approbation du PV du CA précédent <p>Le PV du précédent CA du 22 janvier est présenté à l'approbation du CA.</p> <p>Résultat du vote : unanimité</p>	

Date : 19 mars 2019
Heure de début : 18h00
Heure de fin : 20h20

Présidence : Monsieur BELAYACHI

Secrétariat : Monsieur YOUMBI

Nombre de membres présents : 18

Quorum : 13

Procès-verbal
De la séance du conseil
d'administration
Du 19 mars 2019

CHAPITRE II : Gestion financière	Réservé à l'administration destinataire
<p>18h22 : Arrivée d'un nouveau membre et passage à 17</p> <p><u>1 Compte financier</u></p> <p>Mme Bignon, agent comptable, présente le compte financier pour l'année 2018. Le compte financier présente un résultat positif : 18291,75€ Proposition d'affectation du résultat :</p> <ul style="list-style-type: none">- service général : 10 756,43 €- service SRH : 7 535,32 € <p>Vote du compte financier sans réserves.</p> <p>Résultat du vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 18</p> <p>Vote de l'affectation du résultat :</p> <p>Résultat du vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 17</p> <p>18h38 : Arrivée d'un nouveau membre et passage à 18.</p> <p><u>2 Voyages</u></p> <p>Monsieur le principal donne des informations sur l'organisation des voyages :</p> <p>Le séjour en Angleterre s'est déroulé selon le programme prévu et dans de bonnes conditions.</p> <p>Cinq élèves n'ont pas participé au voyage ont été accueillis dans les classes de 3^{ème} présentes au collège du 11 au 15 mars.</p> <p>Les séjours en Espagne et l'Est de la France (3A, 3B, 3D), se dérouleront la semaine du 25 mars.</p> <p>Trois élèves ne participent pas au voyage en Espagne. Ils ont été remplacés par des élèves de 4^{ème}. Dix élèves ne participeront pas au séjour dans l'Est, ils seront accueillis dans l'établissement selon leur emploi du temps habituel.</p> <p>L'échange avec l'Allemagne, aura lieu du 25 au 1^{er} avril pour nos élèves et du 1^{er} au 8 avril pour les correspondants. Une élève ne participera pas à cet échange.</p> <p>Les raisons de la non-participation de certains élèves sont diverses mais non liées à un problème financier.</p>	

Monsieur le principal souligne les difficultés d'organisation liées au désistement de certaines familles et qui obligent à chercher des solutions de dernière minute pour honorer les engagements pris par le collège auprès des prestataires et de garder la participation des familles comme elle a été votée au CA.

A été abordé lors de cette session le financement participatif de la sortie « La Loire à vélo ». L'utilisation d'une collecte de dons à travers la « Trousse à projets », permet de présenter un projet attractif et cohérents qui implique une participation active des élèves et de récolter une somme d'argent qui viendrait réduire la part demandée aux familles.

L'information a été donnée par la professeure organisatrice lors de la présentation du projet devant le conseil d'administration.

Ce mode de financement participatif n'est pas un nouveau mode de financement des projets. Nous avons trouvé l'idée intéressante pour ce projet afin de diminuer la participation des familles et promouvoir l'utilisation du vélo.

Pour la réduction d'impôt, les personnes intéressées doivent s'adresser à la gestion pour avoir un justificatif.

Les représentants des parents FCPE informent le CA que l'association fera un don pour l'organisation de ce séjour.

Conventions

Demande l'autorisation de signer une convention avec l'amicale d'Epernon pour le prêt d'un minibus qui servira lors du séjour « la Loire à vélo ».

Résultat du vote :

Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 18

Madame la gestionnaire propose au vote une admission en non-valeur des créances de cantine impayées.

Résultat du vote :

Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 18

COLLEGE Michel CHASLES
B.P.60061
28232 EPERNON Cedex

N° de séance : 5

Date : 19 mars 2019
Heure de début : 18h00
Heure de fin : 20h20

Présidence : M BELAYACHI

Secrétariat : M YOUNBI

Nombre de membres présents : 18

Quorum : 13

Procès-verbal
De la séance du conseil
d'administration
Du 19 mars 2019

CHAPITRE III : Bilan	Réservé à l'administration destinataire
<p><u>Règlement intérieur</u></p> <p>Monsieur le principal présente le travail de la commission permanente.</p> <p>Points du règlement intérieur proposés pour modification :</p> <ul style="list-style-type: none">- La présentation en 5 articles du règlement intérieur- ajout dans les interdictions concernant la nourriture- le découpage de l'année scolaire en semestres- le suivi des résultats des élèves par la remise d'un bulletin de compétences.- la modification du régime de sortie 3- ajout d'un régime de sortie 4, libre. <p>Le régime 4 n'a pas été retenu par la commission permanente car les représentants des parents, des enseignants et du personnel éducatif et de santé estiment que ce régime posera des problèmes de sécurité pour les élèves. Ces derniers pourront sortir sans que les parents soient informés.</p> <p>Il a été également souligné le fait que ce régime a existé par le passé et qu'il posait le problème d'élèves qui se retrouvent en centre-ville à faire des bêtises quand ils n'ont pas cours.</p> <p>Le principal a précisé lors de cette réunion que les parents avaient le choix entre 4 régimes et qu'il n'y avait aucune obligation à prendre le régime libre. La proposition venait en réponse à une demande de parents qui ne comprenaient pas l'utilité d'avoir un régime libre et qu'il faille en plus signer des autorisations de sortie.</p> <p>Le principal informe les membres du CA qu'il lancera un sondage sur la question du régime 4 afin de pouvoir se faire une idée précise de cette demande.</p> <p>La partie concernant le bulletin de compétences a été sujet à discussion. Les représentants du personnel enseignant émettent des réserves quant à la validation lors du prochain CA de cette partie avant la tenue d'un bilan.</p> <p>Monsieur le principal a manifesté son étonnement par rapport à cette réserve et précisé que le bilan prévu sera l'occasion de faire le point sur la mise en place de l'évaluation par compétences et faire des ajustements si cela est nécessaire.</p> <p>Une première réunion est programmée à ce sujet avec l'équipe pédagogique le jeudi 21 mars.</p>	

Le règlement intérieur sera présenté au vote lors de la prochaine session du CA.
Le document sera joint au carnet de correspondance comme cela se faisait précédemment.

Présentation par madame la CPE du projet en partenariat avec l'AbriAdo et la BPDJ

Projet de camp citoyen 2020

Ce projet a été initié par la BPDJ et le collège de La Loupe. Il est proposé à des élèves décrocheurs ou en difficulté et a pour objectif de leur redonner confiance en eux et en leurs capacités. Ces élèves sont encadrés par des membres de la BPDJ ainsi que des animateurs de l'association porteuse du projet.

Nous souhaitons nous inscrire dans ce projet, en partenariat avec l'Abri'ado pour un séjour fin juin 2020. Cela concernerait 16 élèves volontaires.

Le séjour prend la forme d'un bivouac itinérant. Les activités proposées mêlent actions citoyennes (ramassage de déchets, visite d'un ESAT...) et activités sportives et les élèves sont responsables de la gestion des tâches quotidiennes.

La participation financière des familles reste minime (30 euros maximum).

Conventions

Demande l'autorisation de signer une convention avec l'amicale d'Eperon pour le prêt d'un minibus qui servira lors du séjour « la Loire à vélo ».

Résultat du vote :

Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 18

COLLEGE Michel CHASLES
B.P.60061
28232 EPERNON cedex

N° de séance : 5

Date : 19 mars 2019
Heure de début : 18h00
Heure de fin : 20h20

Présidence : M BELAYACHI

Secrétariat : M YOUNBI

Nombre de membres présents : 18

Quorum : 13

Procès-verbal
De la séance du conseil
d'administration
Du 19 mars 2019

CHAPITRE IV - QUESTIONS DIVERSES	Réservé à l'administration destinataire
<p><u>Questions FCPE</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Point sur les résultats du Brevet Blanc- De nouvelles dispositions ont été mises en place récemment par le rectorat en ce qui concerne les affectations pour la seconde générale et technologique pour la rentrée 2019. Ces dispositions sont-elles définitives cette fois-ci ? Pourquoi ces changements qui contredisent ce qui avait été décidé et annoncé ? Quand pensez-vous que nous recevrons cette nouvelle fiche de dialogue ?- L'ASSR était prévu pour le lundi 4/03. Cela a été annulé et reporté au 17/05 pour quel motif ?- Y a-t-il actuellement des professeurs absents non remplacés ?- Bilan sur le voyage en Angleterre <p><u>Questions PEEP</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Financement du projet « Loire à vélo » pour la classe de 5^{ème} B : un crowdfunding a été lancé sans aucune information donnée en Conseil d'Administration. Pourquoi et quel résultat ? Est-ce désormais un mode de financement des sorties scolaires ? Quid de la réduction d'impôt ?- Sécurité des déplacements piétons et vélos des élèves : le questionnaire des enfants sur la sécurité est éloquent ! Pourtant aucune sécurisation n'a été mise en place malgré les risques constatés suite à la fermeture du portail B. Faut-il attendre un accident pour que des mesures soient prises ? <p>Est-il possible de l'ouvrir pour les sorties de 17h les lundis, mardis, jeudis et vendredis ainsi que 12h30 les mercredis (pas d'AED dans la cour et le</p>	

mercredi pas de camion pour la cantine) ?

Pouvons-nous avoir le protocole de livraison de la cantine ?

Un test avec des barrières Vauban pour le boulevard Chasles est-il possible ?

- Toilettes du bâtiment B : ces toilettes sont fermées hors pause déjeuner et pose des problèmes d'accessibilités pour les enfants (les toilettes du bâtiment A n'étant pas capacitaires). Pourquoi cette fermeture et surtout comment y remédier afin que tous les élèves puissent aller aux toilettes pendant la journée ?

- Transport scolaire :

Bus de Hanches : problème de place pour les enfants (des refus).

Un chauffeur de Bus vapote en présence des enfants !!!

Le bus en provenance d'Houdreville arrive avant l'ouverture du portail. Est-ce possible d'avoir un abri (Pluie) ?

Réponses :

Organisation

Toilettes du bâtiment B :

Tous les élèves peuvent accéder aux toilettes dans la journée au bâtiment A pendant les récréations et les intercourts. Nous avons autorisé l'accès en autonomie surveillée aux toilettes bâtiment B pendant les intercourts et récréations mais nous avons déploré des dégradations tant au niveau des toilettes filles que garçons. Nous ouvrons les toilettes quand on a un AED disponible pour la surveillance des toilettes.

Restauration scolaire :

La qualité n'a pas changé, les mêmes produits, le même cuisinier qui est d'ailleurs très sollicité. Les quantités servies obéissent à des normes et les ustensiles pour le service n'ont pas changé.

Les professeurs présents et qui ont l'habitude de fréquenter la restaurant scolaire soulignent la qualité des repas servis.

Transports scolaires

Bus de Hanches : problème de place pour les enfants (des refus).

Il se pourrait que cela arrive lorsqu'il y a des changements d'EDT ponctuelles sortie à 16h00 d'un nombre de classes plus important que d'habitude. Dans le cas où il manquerait des places dans le bus de 16h00, les élèves peuvent rentrer au collège et ils prendront le bus de 17h00, les parents en seront informés.

Pour ce qui est des problèmes en lien avec les chauffeurs, s'adresser à Rémi.

Le bus en provenance d'Houdreville arrive avant l'ouverture du portail. Est-ce possible d'avoir un abri (Pluie) ?

Question à traiter par la mairie.

Protocole de livraison de la cantine : lecture par le principal du protocole.

- Sécurité des déplacements et ouverture du portail.

Concernant les livraisons, le principal précise que le mercredi est un jour de livraison comme les autres.

Le portail B reste un portail destiné à la livraison des marchandises pour le restaurant scolaire et une ouverture à 17h00 n'est pas à l'ordre du jour.

Concernant la mise en place des barrières boulevard Chasles, la question de la date de pose est à voir avec la mairie d'EPERNON.

Enseignement

- Orientation :

Les vœux définitifs seront collectés pour le conseil de classe de 2^{ème} semestre à la fin du mois de mai, début juin. Les parents auront pour cette date toutes les informations et documents qui leur permettront de formuler les vœux définitifs.

Comme indiqué dans une note d'information destinée aux parents, les élèves pourront faire des vœux sur les quatre lycées de l'agglomération chartraine. Ce changement, formule multi-secteur, vient répondre au souci d'offrir un large choix d'options aux élèves qui s'orientent en 2^{nde} générale.

- ASSR :

La date a été décalée afin de respecter les nouvelles dispositions de passation des épreuves de l'ASSR en laissant davantage de temps pour la préparation des élèves.

Les épreuves se composent désormais, pour moitié, de questions spécifiques à la sécurité routière et, pour moitié, de questions plus larges relatives aux principaux enjeux identifiés. Les épreuves ont été enrichies afin de développer la réflexion des élèves sur les conduites addictives, la prise de risques et les problématiques de mobilités citoyennes et actives. Les questions relatives au comportement citoyen et au respect d'autrui ont, par ailleurs, été renforcées.

Brevet blanc :

Les résultats ont été très en deçà de ce qu'on pouvait attendre. Français, maths et H-G.

Dans certaines classes plus de la moitié des élèves n'ont pas eu la moyenne.

En sciences, les résultats ont été meilleurs.

Sorties et voyages

Déjà traité.

Remplacement de professeurs : actuellement un professeur absent est remplacé.

Les problèmes de discipline :

4 commissions éducatives et 3 conseils de discipline.

Des rendez-vous réguliers avec les parents des élèves qui posent problème.

Des fiches de suivi classe et individuelle chaque fois que cela s'est avéré

nécessaire.

Des interventions dans les classes pour recadrage.

Monsieur le principal prône une certaine vigilance de chacun à ne pas s'inscrire dans une démarche qui tend à généraliser quand il s'agit d'incidents isolés et traités au sein du collège.

- Retours des questionnaires des conseils de classe du 1er semestre

Le questionnaire envoyé aux membres du CA par les représentants des parents d'élèves PEEP concerne les conseils de classe et ne sera pas traité en CA. L'ensemble des questions ont été abordées lors des conseils de classe.

Le principal tient à interroger la pertinence de l'envoi d'un tel document aux membres du CA. Il s'agit d'un retour de questionnaire qui comptabilise 42 réponse pour 547 élèves fréquentant le collège. Il souligne également le côté stigmatisant de certaines réponses qui se trouvent lancées à l'état brut dans le document distribué.

Les représentants de parents d'élèves PEEP précisent que ce document constitue un document de travail et que l'intention n'est pas de stigmatiser les personnels.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 20h 20.

COLLEGE Michel CHASLES
B.P.60061
28232 EPERNON cedex

N° de séance : 5

Date : 19 mars 2019
Heure de début : 18h00
Heure de fin : 20h20

Procès-verbal
De la séance du conseil
d'administration
Du 29 mars 2018

Présidence : M BELAYACHI

Secrétariat : M YOUNBI

Nombre de membres présents : 18 Quorum : 13

Ordre du jour

N° et nature des chapitres traités	Nombre de feuillets	Réservé à l'administration destinataire
I – Conseil d'administration	1	
II – Gestion financière	2	
III – Bilan	2	
V- Questions diverses	4	
(Ne pas mettre sur la même feuille un recto concernant un chapitre et le verso concernant un autre chapitre)	9	
Total des feuillets		

Le Président,
N. BELAYACHI

Le Secrétaire,
A. YOUNBI



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'N. Belayachi', is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'College Michel Chasles', 'Le Principal', and '28232 Epernon'.



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Youmbi', is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'COLLEGE MICHEL CHASLES', 'Le Secrétaire', 'Administration', and '28232 EPERNON'.

Transmis à :

Date :

Le Chef d'établissement

M. BELAYACHI